



Municipalité de Verchères

581, route Marie-Victorin, Verchères (Québec) J0L 2R0
450 583-3307 | télécopieur 450 583-3637
ville.vercheres.qc.ca | mairie@ville.vercheres.qc.ca

BUDGET 2021

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Votre Conseil municipal tient à vous transmettre de l'information concernant le budget 2021 adopté le 14 décembre 2020.

Nous sommes à la 3^e année du rôle d'évaluation triennal, nous n'avons donc pas de modification de valeur pour les propriétés cette année.

Le taux de taxation résidentiel et agricole est augmenté de 0,6330\$ à 0,6460/100\$ d'évaluation. Quant au secteur commercial et industriel, le taux de taxation en 2021 est à 1,46\$/100\$ d'évaluation.

La taxe de service pour la gestion des matières résiduelles est haussée de 10\$ afin de couvrir les dépenses de service à 255\$ par unité de logement. Aucun changement pour la taxe d'eau 190\$ - la taxe d'égout 180\$. Depuis 2019, la gestion de la vidange des fosses septiques est assurée par la MRC. La taxe pour ce service demeure à 60\$ par unité de logement.

La valeur moyenne d'une propriété résidentielle à Verchères est de 309 800\$. Pour cette propriété de valeur moyenne, le présent budget représente une augmentation de 1,4% du compte de taxes.

En 2021, les projets importants seront :

- ❖ Le remplacement du tablier du pont de la montée du Moulin
- ❖ Le pavage de sections du secteur rural
- ❖ Remplacement des luminaires de rues dans le vieux village
- ❖ Le remplacement du système de communication du Service de Sécurité Incendie
- ❖ Le remplacement de la direction du Service de Sécurité Incendie
- ❖ La réflexion sur l'organisation avec des départs à la retraite dans les années à venir
- ❖ Les suites à donner au mandat concernant le quai, le secteur du quai et le parc des Pionniers
- ❖ Les suites à donner à la politique culturelle

Nous travaillerons aussi à la préparation de projets futurs, tels :

- ❖ Les égouts dans le secteur du rang des Terres-Noires pour 2021
- ❖ La mise aux normes des installations septiques dans les autres secteurs ruraux pour 2022
- ❖ La prochaine phase de travaux de réfection des infrastructures

De plus, nous poursuivrons nos améliorations dans les parcs par des investissements annuels.

Votre compte de taxes est payable en 4 versements effectifs aux dates suivantes : 15 février, 15 avril, 15 juin et 15 août. Vous pouvez nous faire parvenir, avec votre 1^{er} versement, les 3 autres versements avec des chèques postdatés aux dates mentionnées ci-haut.

Nous vous rappelons qu'il est aussi possible de payer via vos institutions financières par les paiements en ligne, comme Accès-D. Vous pouvez également payer comptant ou par carte de débit directement à nos bureaux à la mairie.

Votre Conseil municipal a toujours comme objectif de vous offrir des services de qualité au meilleur coût possible, tout en respectant notre capacité financière.

Alexandre Bélisle, Maire de Verchères
14 décembre 2020

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ANNÉE 2021

CHARGES/DÉPENSES	REVENUS
· Administration générale	· Taxes
1 297 550\$	7 651 400\$
· Sécurité publique	· Paiement tenant lieu de taxes
1 644 650\$	42 800\$
· Transport	· Transferts
1 559 120\$	581 700\$
· Hygiène du milieu	· Services rendus
2 838 400\$	310 500\$
· Santé et bien-être	· Imposition de droits
86 200\$	328 000\$
· Urbanisme et aménagement et développement	· Amendes et pénalités
435 100\$	20 000\$
· Loisirs et culture	· Intérêts
2 032 170\$	50 000\$
· Frais de financement	· Autres revenus
251 000\$	56 000\$
TOTAL	TOTAL
10 144 190\$	9 040 400\$
Affectation (immobilisations)	Affectation - app. surplus
· Immobilisations	520 000\$
530 000\$	
· Remboursement capital-financement	
393 600\$	
· Remboursement fonds de roulement	
112 410\$	
· Contribution à d'autres fonds	
59 900\$	
TOTAL	TOTAL DES REVENUS ET AFFECTATIONS
1 095 910\$	9 560 400\$
TOTAL DES CHARGES ET AFFECTATIONS	
11 240 100\$	
Moins amortissement	
(1 679 700\$)	
TOTAL SANS AMORTISSEMENT	
9 560 400\$	

ÉVALUATION IMPOSABLE	798 714 900\$
TAUX DE TAXES DU 100 \$ D'ÉVALUATION	
· Générale	0,6460\$
· Assainissement des eaux	0,0013\$
· Usine filtration/aqueduc	0,0189\$
· Taxe foncière commerciale/industrielle	1,4600\$
TAXES DE SERVICES PAR UNITÉ LOGEMENT	
· Taxe d'eau	190,00\$
· Taxe d'égout	180,00\$
· Taxe pour la gestion des déchets	255,00\$
· Taxe pour la vidange des fosses septiques (rural)	60,00\$